QUESTIONS ECRITES POSEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 84, §3 DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE -=-SCHRIFTELIJKE VRAGEN GESTELD IN TOEPASSING OP HET ARTIKEL 84, §3 VAN DE NIEUWE GEMEENTEWET

10. Question de Monsieur Cedric Mahieu, conseiller communal, du 27 mars 2019 --- Vraag van de heer Cedric Mahieu, gemeenteraadslid, van 27 mars 2019.

La foire d'Helmet

Question orale du Conseil communal du 27/03/2019 transformée en question orale.

La commune a consacré, dans le cadre du CQ Helmet des moyens importants pour réaménager l'espace public de part et d'autre de l'église de la Sainte Famille et sur la place Apollo.

Force est de constater qu'après ce réaménagement, votre prédécesseur a considéré que l'organisation de la foire ne devait en rien s'adapter à ces nouvelles infrastructures. A plusieurs reprises des riverains se sont plaint des nuisances provoquées par l'installation des forains et des diverses attractions sur des espaces manifestement non appropriés : bruits à quelques mètres des immeubles, campement des forains mal organisé, alimentation en eau et en énergie par des tuyaux et câbles sur les trottoirs, saleté de l'espace public, fermeture des (deux !) voies de circulation et suppression du stationnement, installation d'un forain devant l'Eglise, aspect esthétique de l'ensemble pour le moins discutable...

Le collège avait décidé qu'une réflexion devait être organisée pour réorganiser l'installation de cette foire. Force est de constater que les choses sont loin de s'être améliorée, elle a même empiré nonobstant la disparition du manège des poneys qui a été interdit par une législation fédérale. A cet emplacement, une attraction « splatch » crée des contraintes pour les riverains qui ne sont pas moins problématique, les odeurs en moins !

Si les attractions à la place d'Helmet pose sans doute moins de problème, la gestion du stationnement qui a été réorganisé récemment reste chaotique.

Ce qui est étonnant, c'est qu'à ce jour, aucune attraction n'a été installées dans l'espace qui a été créé à cet effet sur la place Apollo.

Mes questions:

- * Trouvez-vous normale l'organisation actuelle de la foire et le non-respect des espaces publics qui ont fait l'objet d'investissement dans le cadre du CQ ?
- * Où en est la réflexion du collège quant à l'implantation de la foire?
- * Comment a évolué cette année le nombre des attractions et leur localisation?
- * Avez-vous informé les riverains sur la durée de la foire ?
- * Quelles mesures ont été prises pour assurer la sécurité routière des cyclistes et piétons, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des écoles ?
- * Comment est organisée la propreté durant la foire ? (dont la collecte des poubelles par Bxl Propreté pour les riverains impactés par les voiries fermées à la circulation)

J'en profite pour signaler que pour l'instant l'éclairage public est en panne sur une partie de la rue Richard Vandevelde de même sur la place Apollo. Quand cette situation va-t-elle être remise en service en ordre ?

Réponse

Je vous remercie de vous intéresser à cet événement aussi populaire qu'est la foire à Helmet, événement qui a lieu deux fois par an dans notre commune et, ce, depuis un demi-siècle.

Pour commencer, j'ai, d'une part, été en contact avec un membre du comité de riverains qui s'est mobilisé, Monsieur Sébastien Schmit. Je lui ai assuré ma compréhension face aux différentes nuisances que peut engendrer une foire et que des solutions à celles-ci seraient trouvées.

D'autre part, j'ai rencontré les forains lundi 18 mars dernier lors de leur installation. J'ai pu constater sur place l'organisation de cette foire, l'aménagement des attractions et l'utilisation de l'espace public.

Lors de ma rencontre avec les forains, je leur ai rappelé :

- Les normes de bruit à respecter, conformément au Règlement général de police et à la législation régionale, notamment l'ordonnance du 17 juillet 1997 relative à la lutte contre le bruit en milieu urbain.
- Les règles en matière de propreté fixées par le Règlement général de police ;
- La bonne utilisation de l'espace public.

Sachez que, cette année, afin justement de libérer au maximum l'espace public, le service des Classes Moyennes a interdit les caravanes des forains, souvent placées derrière leurs attractions. Ne restent au niveau de la foire que 2 caravanes de forains qui dorment sur place afin de surveiller les attractions.

Pour répondre à vos questions :

* Trouvez-vous normal l'organisation actuelle de la foire et le non-respect des espaces publics qui ont fait l'objet d'investissements dans le cadre du CQ ?

Contrairement à ce que vous mentionnez, il n'y a pas de non-respect de l'espace public.

Les aménagements réalisés dans le cadre du CQD Helmet (abords de l'église) ont été configurés afin de pérenniser et maintenir la foire.

Concernant le square Apollo, sachez que, d'une part, le square ne permet pas d'accueillir l'ensemble des attractions (taille, mobilier urbain, plantation des arbres, aménagement en général...) et, d'autre part, on peut se poser la question de savoir quel est le sens qu'il y a à séparer la foire entre l'église et le square Apollo. Ceci sans compter que déménager partiellement la foire sur le square Apollo revient à déplacer le problème.

Il y a, du reste, un refus catégorique des forains d'être installés de manière éparse sur plusieurs sites.

* Où en est la réflexion du collège quant à l'implantation de la foire ?

Vous êtes sans doute bien informé sur le fait que l'ancien Collège avait envisagé qu'il y avait lieu de mener une réflexion quant à la foire d'Helmet. Je rejoins l'ancien Collège en ce sens que les choses évoluent et qu'une réflexion doit être menée sur les foires à Schaerbeek en général.

En tant que nouvelle échevine des Classes moyennes, il m'importe, pour cette année 2019, de d'abord analyser les différentes situations avant de prendre des dispositions et décisions.

Et cela commencera par une objectivation, une analyse des résultats : taux de fréquentation, qui vient, des riverains ? qui en bénéficie ? des enfants du quartier ? quel est l'impact sur les riverains, sur les commerces locaux , etc

Pour mener à bien cette étude, j'envisage une collaboration avec Hub qui a des outils d'analyse performants et offerts aux communes.

Il m'importe aussi de consulter les associations de quartier en contact permanent avec les riverains qui fréquentent ou pas la foire.

* Comment a évolué cette année le nombre des attractions et leur localisation ?

Le nombre de forains est identique par rapport aux années antérieures, c'est-à-dire 12 forains du 17/3 au 14/4.

La surface occupée est même moindre avenue Huart Hamoir, côté opticien.

* Avez-vous informé les riverains sur la durée de la foire ?

Vous avez raison, une communication spécifique serait souhaitable vis-à-vis des riverains. Dans le cadre de mon analyse, j'y intégrerai certainement cet aspect communication axé directement vers les riverains de la foire, comme nous le faisons d'ailleurs pour le Scharnaval.

* Quelles mesures ont été prises pour assurer la sécurité routière des cyclistes et piétons, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des écoles ?

Entrée des écoles = 8h du matin, la foire est fermée

Pour la sortie des écoles, la présence de gardiens de la paix est prévue aux abords de l'école Heilige Familie. Pas spécifiquement aux abords de la foire, après vérification avec le PPU, aucun incident ne leur a été transmis ces dernières années.

De plus, on a décidé de couper la circulation de la rue quand la foire est ouverte pour éviter le danger que les voitures ne passent trop près des attractions et donc des enfants.

* Comment est organisée la propreté durant la foire ? (dont la collecte des poubelles par Bxl Propreté pour les riverains impactés par les voiries fermées à la circulation)

La rue est bloquée uniquement quand la foire est ouverte et donc le passage des camions de l'ABP a lieu les matins sans problème. J'ai néanmoins sensibilisé le service Propreté de Schaerbeek qui veillera au bon ramassage des déchets qui n'auraient, le cas échéant, pas été récoltés par l'ABP.

Au niveau de la propreté publique, le balayeur communal passe tous les jours.

Au niveau des déchets commerciaux, les forains doivent avoir un contrat avec l'ABP ou une autre société agréée, comme chaque commerçant. En tout état de cause, ils ne peuvent pas les laisser sur place.

* Concernant l'éclairage public en panne sur une partie de la rue Richard Vandevelde et sur la place Apollo, j'en informe le service Travaux publics. Par ailleurs, je ne saurais trop vous recommander l'utilisation de l'application Fix My Street qui permet de résoudre rapidement ce type de problème.

Pour conclure, en fonction des résultats de l'analyse, je veillerai à trouver un équilibre entre tous les riverains et forains qui convient à un maximum de personnes. Certains riverains ne demandent pas la suppression, ni le déplacement de la foire mais bien la diminution de la fréquence et de la durée. Les forains ne demandent qu'à s'intégrer dans la vie urbaine en apportant de l'amusement aux enfants du quartier.

Ne pourrait-on pas imaginer une foire plus contemporaine, avec un concept développé en amont ? L'analyse de la foire d'Helmet permettra de prendre des décisions en conséquence, sachant que les forains sont des indépendants, entrepreneurs que je soutiens, que leur activité constitue leur gagnepain et qu'on ne décide pas du jour au lendemain de modifier l'organisation d'une foire, comme vous n'êtes pas sans savoir que la loi nous impose un délai de préavis de 12 mois.